



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Choix d'Amazon pour mener le programme « Accélérateur numérique »

Question écrite n° 35660

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le choix de l'entreprise américaine Amazon pour mener le programme de l'accélérateur du numérique. Si ce programme de formation, soutenu par la BPI, est important pour soutenir la digitalisation des entreprises et particulièrement des TPE, le choix arbitraire et en toute opacité d'Amazon pose question. D'abord sur la méthode, il souhaite savoir pourquoi il n'y a pas eu d'appel d'offres ou de négociation publique, et quelles ont été les démarches qui ont abouti à ce choix. Ensuite, il souhaite connaître les raisons pour lesquelles la mission a été confiée au géant américain plutôt qu'à des acteurs français ou européens, qui existent pourtant sur le territoire. Ce choix pose question alors que le contexte appelle à plus d'indépendance et de relocalisation de l'économie française. Informé de la situation par la Confédération des commerçants de France, il souhaite connaître en toute transparence les méthodes et raisons de ce choix ainsi que les solutions envisagées pour répondre à la situation afin de protéger les entreprises françaises qui souhaitent se transformer numériquement.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35660

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 440

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)